

<i>ÉDITO / DEPISTAGE / SOUVENIR</i>	<i>p 2</i>
<i>ACTUALITÉS</i>	<i>p 3</i>
<i>ACTION SOCIALE</i>	<i>p 4</i>
<i>PORTRAIT</i>	<i>p 5</i>
<i>ENVIRONNEMENT AMENAGEMENT</i>	<i>p 6</i>
<i>INFORMATIONS</i>	<i>p 7</i>
<i>INSTANT DETENTE</i>	<i>p 8</i>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi : 9h30 - 12h15 / 15h00 - 18h45

Mardi et Jeudi : 8h45 - 12h15

Mercredi et Vendredi : 8h45 - 12h15 / 15h00 - 16h45



L'ÉDITO DU MAIRE

Cette année commence encore dans l'inquiétude et les restrictions avec ce virus encore actif.

Essayons de tenir dans la tempête en gardant l'espoir d'une fin rapide de la pandémie. J'espère que la morosité n'aura pas le dernier mot !

La crise sanitaire a freiné l'économie mondiale et montré les limites des systèmes alimentaires mondialisés. Face à de tels chocs, l'échelon local est à privilégier, en mettant en contact direct le producteur et le consommateur. Redécouvrons les communautés paysannes, prenons conscience qu'il faut soutenir nos paysans afin qu'ils vivent correctement du travail de la terre.

Par ailleurs, le Ciron a débordé quatre fois en dix mois et a occasionné des frais énormes et des détours. Nous avons essayé de réparer nos routes le plus vite possible afin que cela soit moins handicapant pour les usagers.

Heureusement, le printemps arrive, avec ses promesses de vaccinations... et ses éclosions de fleurs.

Gardons espoirs, de meilleurs jours viendront !

Bernadette SORE-NOËL
Maire de Noaillan

NOAILLAN

SALLE DES FÊTES

JEUDI 15 AVRIL 2021

DE 10h00 à 16h00

HIER

Ancienne mairie et le préau de l'école



**SOUVENIR
SOUVENIR ...**

AUJOURD'HUI

Ancienne mairie et la bibliothèque



MAIRIE DE NOAILLAN

www.noaillan.fr - 05 56 25 35 08 - 9 Place du Général Leclerc 33730 Noaillan - contact@noaillan.fr

EN VENTE À LA MAIRIE !

Des objets à l'effigie du blason sont en vente ! Ramenez ou envoyez un souvenir à vos proches et amis!

Les mugs sont en vente en mairie, au tarif de 7 € (aux horaires d'ouverture de la mairie).



INCIVILITÉS : VOS DÉCHETS VONT EN DÉCHETERIE !

Nous déplorons ces dépôts sauvages trop nombreux au pied des containers de recyclage.

La municipalité s'engage à lutter sévèrement contre ces actes illégaux qui non seulement provoquent des nuisances visuelles et olfactives mais en plus pèsent sur le budget de notre commune donc sur chacun des habitants.

Un beau geste citoyen

Chapeau bas à ce Monsieur qui veut garder l'anonymat. Croisé par hasard devant le container d'Antonion, il partait à la déchetterie et comme il lui restait de la place dans sa remorque il a chargé quelques encombrants qui avaient été déposés sauvagement.

Merci Monsieur pour ce beau geste, il se reconnaîtra ...

La gestion et le recyclage des déchets sont assurés par le SICTOM du Sud-Gironde.



Retrouvez les informations utiles sur le site :

<http://www.sictomsudgironde.fr>

Ou par téléphone au 05.56.62.36.03

HORAIRE D'ÉTÉ DE LA DÉCHETERIE DE PRÉCHAC

Mardi / Mercredi / Jeudi / Samedi

de 8h00 à 15h00

sictom
sud gironde

Service public des déchets

NOUVELLE ASSOCIATION

« TU TIRES OU TU POINTES???
NI L'UN, NI L'AUTRE, J'ATTENDS POUR LE MOMENT »

Le moment n'était peut-être pas propice à la création d'une association et pourtant, il y en a une nouvelle sur Noailles.

Elle se nomme « **LOISIR PES TANCATS NOAILLANNAISE** »

Elle espère regrouper, les amateurs de la Pétanque, que ce soit les enfants à partir de 12 ans (sous conditions) et les adultes, dans un seul but « Le Loisir ».



Bien évidemment, la crise sanitaire ne permet pas encore les regroupements et il est difficile d'annoncer une date pour commencer mais des pré-inscriptions peuvent être effectuées dès à présent afin de démarrer dès que cela sera possible.

Pour plus de renseignements, merci de prendre contact :

PAR TELEPHONE

Le Président : Arnaud « dit Nono » au 06.29.38.25.81

Le Trésorier : Jean Philippe « dit Jean-Phi » au 06.38.59.25.97

Le Secrétaire : Pierre « dit Pierrot » au 07.69.70.86.34

PAR MAIL

lptnoailannaise@gmail.com

ILS VOUS ATTENDENT...

POINT VACCINATION

- ◆ Pour les personnes de plus de 75 ans s'étant inscrites auprès de la mairie, à la date de préparation du journal, aucune date n'a encore été communiquée par le Pôle Territorial. Dès que nous seront informés, la mairie vous contactera.



DE NOMBREUSES PERSONNES



ONT DÉJÀ SAUTÉ LE PAS

Pour répondre à la demande, nous avons programmé de nouveaux ateliers à distance :

Un atelier "mémoire en ligne" : 3 séances d'1h30 pour redécouvrir les possibilités de la mémoire et mettre en place des stratégies afin de faciliter la mémorisation au quotidien. Un animateur accompagne les participants durant les séances en alternant ,conseils théoriques et applications ludiques.

Un atelier Vitalité à distance : 3 séances d'1h30 pour apprendre à mieux manger, bien bouger et dormir, pour prendre soin de sa santé ! Un animateur apporte des conseils pour identifier les activités et bonnes pratiques qui favorisent votre bien-être.

Des conférences en ligne : "le sommeil : ses mystères et ses secrets", "Pour mettre KO le mal de dos : Comprendre pour agir !"

LA GARANTIE VISALE : CAUTION GRATUITE COUVRANT LES IMPAYÉS (LOYERS ET CHARGES)

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La garantie Visale couvre les loyers et charges impayés de la résidence principale du locataire dans la limite de 36 mensualités impayées.

Ce dispositif dispense le locataire d'apporter toute autre caution à son bailleur.

En cas d'impayés, **Action logement** rembourse le bailleur. Le locataire doit ensuite rembourser **Action logement** de toutes les sommes versées pour son compte au bailleur selon un échéancier qui peut être aménagé en fonction de sa situation financière.

À noter : la garantie Visale remplace la garantie des risques locatifs (GRL), qui a définitivement pris fin le 1er janvier 2018.

La garantie Visale couvre également les éventuelles dégradations locatives, dans la limite de 2 mois de loyers et charges pour un logement du parc privé.

CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER

Ce dispositif s'adresse :

- ◆ à tous, à partir de 18 ans et jusqu'à la veille du 31e anniversaire : salariés, fonctionnaires, étudiants, jeunes en alternance, chômeurs, ...
- ◆ aux salariés du secteur privé (y compris secteur agricole) âgé de plus de 30 ans entrant dans un logement dans les 6 mois de sa prise de fonction. Et ce, quel que soit leur contrat de travail (CDD, intérim, contrats aidés, CDI en période d'essai, promesse d'embauche, ...), à l'exception des CDI confirmés (c'est-à-dire ayant terminé la période d'essai) ;
- ◆ aux ménages (salariés ou non) entrant dans un logement locatif privé en intermédiation locative, c'est-à-dire dont le bail est souscrit par une association qui se porte garante.

DÉMARCHE

Pour pouvoir bénéficier de la garantie Visale, le locataire doit créer son espace personnel sur le site visale.fr.

L'adhésion à ce dispositif doit être faite **avant la signature du bail**.

COÛT DU SERVICE

Visale est un service totalement gratuit.

REMBOURSEMENT

Le locataire effectue ses remboursements en ligne via son espace personnel.

MICHEL LAGOFUN... UN PASSIONNÉ TOUT SIMPLEMENT



Né le 23 avril 1941 à Bordeaux, Michel a marqué le monde associatif de notre village. S'il a été baptisé à Saint Nicolas à Bordeaux, c'est cependant dans les écoles de

Bègles qu'il fait ses premiers pas.

Cet homme passionné apprend le métier de tailleur-couturier à Bordeaux où il reçoit le premier prix de Jacques Chaban-Delmas, Maire de la ville, à 19 ans.

Il fait ensuite 4 ans de service militaire dans la marine comme quartier maître tailleur, en premier sur le "Jaureguiberry" et ensuite sur le Du Chayla.

Il parcourt ainsi les mers du monde, surtout Afrique et pays du Nord. Le 2 février 1960 il part en campagne en Afrique, et découvre le Sénégal, pays qu'il aime beaucoup.

En 1963, de retour à Bordeaux, il entre chez « Carven », grande maison Parisienne jusqu'en 1980. Mais l'homme aime bouger et la campagne l'attire.

En décembre 1972, il monte une société d'élevage de volailles à Noaillan, avec son ami Lucien Tauzin et ses parents. Il vend et livre directement aux consommateurs et ce, jusqu'à sa pré-retraite en 1996 (pourtant à cette époque le confinement n'existait pas).

A Noaillan cet homme de contact rencontre des personnes, avec qui il reprend le « Comité des Fêtes » pour prendre la suite des Conseillers Municipaux.

En 1985, création du « Foyer Rural » comme secrétaire, riche à cette époque de 150 adhérents, pour en devenir ensuite le Président. Suivra la création du club informatique, de couture et d'un club de « Roller », sous les couleurs du « Foyer Rural », qui est engagé en championnat, avec 2 entraînements par semaine à Saint Symphorien. Vous ne rêvez pas, nous sommes bien à Noaillan, village de 800 habitants à l'époque.

Et Michel continue de créer : un décathlon à Noaillan avec 50 à 80 concurrents, un corso fleuri en 1986 avec 8 à 10 chars, l'élection en mai de la « Reine de Noaillan », où les organisateurs choisissaient le cavalier, qui était suivi d'une messe, des cours pour un orchestre avec l'association, une section de peinture, une section de cours d'Anglais, une section de « Tir à l'Arc » avec la participation à de nombreuses compétitions avec d'autres foyers ruraux Girondins.

C'était un passionné et nous lui devons également la résurrection de la « Foire de la Saint-Michel » qui datait de

1900, sur la place du Général Leclerc. N'oublions pas les réveillons déguisés... les hommes en femmes et inversement. Les participations à de nombreuses sorties à la neige avec les ados du village.

Pourquoi cette mobilisation de tous les instants ? « Tout simplement par envie d'être disponible pour les autres, de les aider et de mettre mes compétences à leur service. »

En 1994, il devient administrateur des Foyers Ruraux de la Gironde, pour en devenir en 1995, le Secrétaire Général. Il reçoit la médaille de Chevalier du Mérite Agricole des mains du Ministre Philippe Vasseur le 17 mai 1996 à Paris. A l'occasion du comice agricole, il organise également la transhumance de Noaillan à Villandraut avec, vaches, ânes, moutons et calèches.... en tant qu'agriculteur.

1991, grande date pour le « Foyer Rural » qui crée les premières « Floralties » de Noaillan. Trente-cinq personnes, toutes bénévoles, organisent un évènement anodin au départ, mais qui aura une résonance bien au-delà de la Gironde avec ses 8 000 entrées. Noaillan alors, attendait chaque année cet évènement, qui verra sa dernière édition en 2001.

Des floralties à thèmes, où les ados livraient avec les brouettes les fleurs des « mamies » jusqu'à leur voiture. François Deluga Maire du Teich, avait inauguré ces Floralties lorsque les organisateurs avaient décidé de monter une cabane Tchanquée à Antonion. Le « Foyer Rural » a également construit le kiosque à Antonion, qui ensuite sera acheté par la mairie. Toute la presse était présente sur le site, journaux, radio et télévision pour parler de cet évènement majeur pour un petit village.

Michel a également fait venir notre célèbre cuisinière Landaise Maïté, pour participer à un repas lors de la foire de la Saint Michel avec 400 personnes, sur la place Général Leclerc en 1992.

Il serait dommage d'oublier également son engagement politique dès 2001 comme Conseiller Municipal pour terminer comme premier adjoint en 2020. Ce beau parcours mérite également un grand respect, car là aussi son enrôlement a été total.

Ne pas oublier que Michel Lagofun en 2001, a trouvé le temps de faire une pause dans ce pays qu'il affectionne tant, le Sénégal.

Un grand merci à toi Michel pour ton engagement auprès des Noaillannaises et Noaillannais, de ton action pour le développement de la culture associative et participative dans notre village, avec le succès que nous connaissons tous.

ANIMAUX ERRANTS : CE QU'IL FAUT SAVOIR



L'article L211-19-1 du code rural et de la pêche maritime prévoit qu'il « est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité ».

Malheureusement, le constat est qu'il y'a de plus en plus de chiens et chats errants dans la commune.

Pour rappel, le code pénal prévoit dans son article R622-2 que le fait de laisser divaguer un animal est puni, pour son propriétaire, d'une amende de seconde classe (150,00 € maximum).

Les animaux abandonnés ou errants, sont confiés à la Mairie afin d'éviter les désagréments auprès de la population (créer des accidents routiers, causer des désagréments dans les propriétés privées).

En l'absence de nouvelles des propriétaires dans les 48 heures, ils sont transférés à la SACPA de Floirac qui aide les collectivités territoriales à gérer les problématiques animales.

Pour information la SACPA facture à la commune :

- 147,78 € pour la prise en charge de l'animal**
- 136,47 € pour l'enlèvement d'un animal mort**
- 136,47 € pour une intervention annulée ou l'absence de l'animal sur les lieux.**

ÉLAGAGE DES ARBRES ET LIGNES ÉLECTRIQUES

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS ET RESPONSABILITÉS D'ENEDIS

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique ou

- ◆ Le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé, et les distances entre les branches

et la ligne ne respectent pas la réglementation.

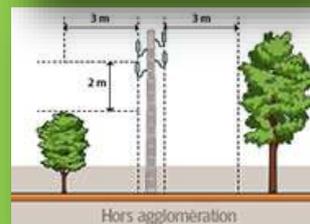
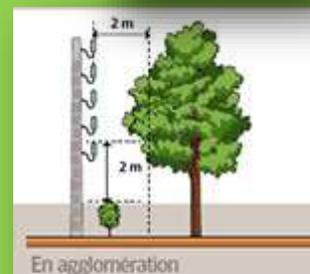
Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou par une entreprise de son choix.

En cas de chute d'arbre sur une ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne.

Rappel des aspects normatifs et sécuritaires :

- ◆ La norme NF C 11-201 décrit les distances minimales de sécurité à respecter entre la végétation et le réseau électrique.
- ◆ L'élagueur et son outil doivent être distants de plus de trois mètres du conducteur nu du réseau.

ENEDIS SERVICE AUX PARTICULIERS : 0972 675 033



PERMIS DE CHASSE A 0 €



Pour information, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde lance pour la 7^{ème} année, une campagne dynamique de recrutement de nouveaux chasseurs en leur proposant de passer leur permis de chasser pour 0 €.

NETTOYONS LA NATURE

Une journée de nettoyage de la nature sera organisée le **10 AVRIL 2021.**

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

La campagne de broyage des végétaux se tiendra **du 12 au 16 AVRIL 2021.** La mairie communiquera sur les modalités de dépôt des végétaux qui aura lieu à la maison DUBERNET.

DES SOLUTIONS POUR NOS JEUNES

La situation socio économique pour nos jeunes est compliquée et difficile, c'est pourquoi nous faisons le choix, aujourd'hui, de vous parler de 2 actions :

« **A chacun sa solution** » est une plateforme dédiée aux jeunes de 16 à 18 ans mise en place par le gouvernement.



CONTACT : 0800.122.500

Rendez-vous sur www.ijeune1solution.gouv.fr

« **# Réa'J** » est une plateforme dédiée aux jeunes de – 30 ans du Sud Gironde. Avec les intervenants de la plateforme, reprenez confiance en l'avenir et impliquez-vous dans un projet qui vous correspond vraiment !

CONTACT : 06.87.64.74.88

D'autres actions sont aussi disponibles, pour en savoir plus n'hésitez pas à contacter la mairie



EVA et OCÉANE

DEUX SERVICES CIVIQUES A L'ÉCOLE

Nous sommes heureux de vous présenter 2 nouveaux « Service Civique » au sein de la Commune.

Nous les remercions pour leur implication efficace avec nos petits écoliers Noaillannais, que ce soit :

- ◆ à l'accueil de loisirs du matin et du soir
- ◆ à la pause Méridienne de l'école

et nous leur souhaitons une année constructive pour leur avenir.

ÉTAT CIVIL



ILS NOUS ONT REJOINTS

Au cours du trimestre, 2 Noaillannais ont vu le jour. Nous souhaitons la bienvenue à Mallone, Christiane, Stella **DEVAUX** (21/02/2021) et à Noé, Christian, Rolland, Gaspard **PONTREAU** (11/03/2021)

Félicitations aux heureux parents. Tous nos vœux de bonheur !

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Nous renouvelons nos condoléances aux familles des défunts : M. Jean-Marie **LEMMER** (08/01/2021) - Mme Jacqueline **BALAUZE épouse DULEAU** (31/01/2021) - Mme Marie-Claude **RATEAU** (04/02/2021) - Mme Yvette **LARROUY épouse LAPUJADE** (25/02/2021)

Qu'ils reposent en paix.



MOTS CACES POUR LES ENFANTS

Trouvez la place de chacun des mots de la liste puis reportez chaque lettre dans le mot mystère

5 LETTRES

OEUF

AVRIL

GIGOT

LAPIN

MESSE

PAQUES**6 LETTRES**

AILLET

CAREME

7 LETTRES

CLOCHES

FAMILLE

8 LETTRES

CACHEE

OMELETTE

9 LETTRES

CHOCOLATS

LE MOT MYSTERE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

**CUISINE****LES GRENOUILLES DE L'ÉTANG DE CUCUFA**

Recette facile et amusante à faire avec les enfants !

Ingrédients :

4 Œufs

1 Carotte

4 Olives

8 Clous de Girofle

Feuilles de Salade

Papier d'Aluminium

Cure dents ou allumette

Préparation : 30 min**I. PRÉPARATION**

Faire cuire les œufs comme des œufs durs puis les peler.

Couper les olives en deux.

Couper des lamelles de carotte puis les recouper en deux.

Découper des feuilles de salade.

Froisser une grande feuille de papier d'aluminium.

II. RÉALISATION DE LA GRENOUILLE

Placer 2 clous de girofle pour faire les yeux.

(attention : les clous sont juste une décoration ils ne doivent pas être mangés)

Faire une petite entaille pour faire la bouche et y mettre la demi-rondelle de carotte.

Couper le bas de l'œuf et y mettre les olives (déjà coupées en deux) à l'aide d'un cure dents ou d'une allumette pour faire tenir les pieds.

Et enfin, nous vous laissons à votre libre imagination pour le chapeau...

III. RÉALISATION DU PLAT

Étaler le papier d'aluminium déjà froissé sur un plat. Y déposer des feuilles de salade puis les grenouilles prêtes à sauter dans les assiettes.

Amusez-vous bien et BON APPÉTIT...